

Présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles destinée à l'information des citoyens (article L.2313-1 du CGCT)

Comptes Administratifs 2023 – CCAS AVIGNON
et budgets annexes CLIC et SAAD

Conseil de réception en préfecture
084-268400454-20240403-2024_12-DE
N° de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

Acteur majeur de la politique sociale mise en œuvre par la Ville d'Avignon, le CCAS d'Avignon intervient dans un champ d'action vaste et varié composé de missions obligatoires (analyses des besoins sociaux, instruction des demandes d'aides sociales et tenue à jour d'un fichier des bénéficiaires, domiciliation des personnes sans domicile stable) et de missions facultatives relevant de trois grandes formes : l'offre de prestations (aides financières, prestations de services à destination des seniors, des familles, animation territoriale), la gestion d'établissements concourant à l'action sociale de la collectivité (structure de la petite enfance et jeunesse) et les services à la personne (aides à domicile, portage de repas).

Le Compte Administratif est établi en fin d'exercice par le Président de l'assemblée délibérante. Il représente son bilan financier et constitue l'arrêté des comptes de la structure à la clôture de l'exercice budgétaire. Il est voté par le Conseil d'Administration, une fois établie la concordance des résultats avec le Compte de Gestion établi par le comptable public en charge du contrôle de l'exécution du budget de la collectivité.

Activités et missions 2023

Au sein des directions :

- **Direction Grandir Ensemble (GE)**
 - L'année 2023 a été une année plus stable par rapport à 2022. On note une meilleure présence des agents et des enfants marquant une sortie définitive de la pandémie qui a impacté la France depuis 2020.
Les difficultés de recrutement se sont amoindries même si le secteur reste encore en tension et nécessite une forte mobilisation du service recrutement au sein des RH.
 - La revalorisation de la PSU et des bonus territoire par la CAF a permis de renforcer et de mieux équilibrer le secteur.
- **Direction Inclusion Sociale (IS)**
 - Le secteur Domiciliation a été renforcé en début d'année pour faire suite à de nombreux incidents avec l'octroi d'un ETP supplémentaire et le recours à un agent de sécurité partagé entre les deux accueils.
 - Le dispositif accompagnement global qui remplace l'activité suivi des bénéficiaires du RSA a pu se déployer tout au long de l'année.
 - Le service PEX a connu au cours de l'année un important turn-over de personnel nécessitant une consolidation à prévoir en 20.
- **Direction Ville amie des seniors (VAS)**
 - En 2023, la Direction a pu mener complètement ses activités d'animation à destination des seniors ainsi qu'un fonctionnement à la hausse au niveau des foyers restaurants qui retrouvent une belle fréquentation.
 - Une revalorisation des tarifs des foyers ainsi que du maintien à domicile est intervenue sur le second semestre.
- **Direction Animation territoriale de proximité (ATP) centre social et culturel Espace Pluriel**
 - L'arrivée d'une nouvelle directrice depuis le second semestre 2022 a permis le redéveloppement des activités et de l'animation à destination des familles, des enfants et adolescents.

- Le renouvellement du projet social a permis un agrément valide par la CAF pour 3 ans.
- **Services supports**
 - L'année 2023, tout comme 2022, a été consacrée à améliorer le fonctionnement de l'institution tout en cherchant des marges de manœuvre et d'économies au niveau des dépenses de fonctionnement.
 - Un travail de mise en commun et de groupement avec la Ville a permis une mutualisation des passations de marchés.

Exécution budgétaire 2023

Au terme de l'année 2023, les résultats du compte administratif du budget principal se présentent comme suit :

➤ Section de fonctionnement

En recettes : **15 419 668.45 €**
En dépenses : **15 516 231.71 €**
Soit pour mémoire un déficit de fonctionnement pour 2023 de 96 563.26 €

➤ Section d'investissement

En recettes : **450 824.93 €**
En dépenses : **267 811.36 €**
Soit pour mémoire un excédent d'investissement pour 2023 de 183 013.57 €, avec des restes à réaliser en dépenses de 18 936.00 €

Le compte administratif du budget principal, toutes sections confondues s'élève à :

En recettes : 15 870 493.38 €
En dépenses : 15 784 043.07 €

Soit un excédent global de 86 450.31 €

➤ La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **15 419 668.45 €**.

Elles se répartissent de la façon suivante :

Chapitre 70 : produits de service.....	1 714 817.38 €
Chapitre 74 : dotations, subventions, participations	12 779 702.24 €
Chapitre 75 : autres produits de gestion courante	113 175.65 €
Chapitre 77 : produits exceptionnels	661 834.11 €
Chapitre 013 : atténuation de charges	143 915.64 €
Chapitre 042 : opérations ordre transferts entre sections	1 223.43 €
Chapitre 78 : reprise sur provisions.....	5 000.00 €
Total recettes de fonctionnement	15 419 668.45 €

Les recettes liées aux participations des usagers sont en diminution de 1.56 % soit -27 313 € par rapport à 2022. Moins importante que l'année précédente, cette diminution montre

toutefois la difficulté à revenir à des habitudes usagers d'avant pandémie. Ce constat se fait sur tous les secteurs même si on note une certaine stabilisation, notamment sur les secteurs du maintien à domicile et de l'animation seniors.

Les recettes provenant des financeurs externes (CAF, Etat, Département, Caisses de Retraite) sont à la hausse +12.72 %. La Ville d'Avignon vient à nouveau en soutien à son CCAS avec 500 000 euros supplémentaires à sa dotation initiale. Deuxième financeur le plus important, la CAF revalorise également le montant de sa dotation.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **15 516 231.71 €**.

Chapitre 011 : charges à caractère général	2 115 344.58 €
Chapitre 012 : charges de personnels et frais assimilés	12 831 397.86 €
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante	172 765.45 €
Chapitre 66 : charges financières.....	27 306.68 €
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	1 371.58 €
Chapitre 68 : dotations aux amortissements et provisions	8 687.50 €
Chapitre 042 : opérations d'ordre.....	359 358.36 €
<hr/>	
Total dépenses de fonctionnement	15 516 231.71 €

On constate une hausse de 3.44 % des dépenses en 2023, hausse encore une fois maîtrisée compte-tenu du contexte inflationniste et des revalorisations des traitements (mise en place du CTI).

Les frais de personnel sont en effet maintenus avec une maîtrise des remplacements et des recrutements.

➤ La section d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à **450 824.93 €** et se ventilent de la façon suivante :

Chapitre 10 : dotations	90 176.57 €
Chapitre 040 : amortissements	359 358.36 €
Chapitre 13 : subventions d'investissement.....	0.00 €
Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées.....	1 290.00 €
Chapitre 27 : autres immobilisations financières.....	0.00 €
<hr/>	
Total recettes d'investissement	450 824.93 €

Le montant global des recettes d'investissement provient essentiellement de l'autofinancement lié à l'amortissement des biens mobiliers.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **267 811.36 €** et se décomposent de la manière suivante :

Chapitre 16 : remboursement emprunts et dettes	118 609.80 €
Chapitre 20 : immobilisations incorporelles	86 293.03 €
Chapitre 21 : immobilisations corporelles	61 685.10 €
Chapitre 040 : opérations d'ordre.....	1 223.43 €
<hr/>	
Total dépenses d'investissement	267 811.36 €

Les dépenses d'investissement 2023 ont été principalement consacrées aux opérations ponctuelles nécessaires au cours de l'année.

Endettement

La dette du CCAS est constituée en 2023 de 4 emprunts sans intérêts :

- CARSAT, 37 113€, dernière échéance en 2026
- CAF 84, 3 199€, dernière échéance en 2026
- CARSAT, 367 476€, dernière échéance en 2044
- CAF 84, 4 900 €, dernière échéance en 2032

Et d'un emprunt traditionnel au taux fixe de 1,14%:

- CREDIT AGRICOLE PROVENCE ALPES, 2 538 000€, dernière échéance en 2044

L'encours global de dette au 31/12/2023 s'élève à 2 405 482€. L'annuité de la dette représente 118.6k€ soit environ 40% du budget annuel d'investissement jusqu'en 2027 où elle se stabilisera à 114k€ pour les 20 années qui suivront, hors nouvelle souscription.

Le taux d'endettement du CCAS (dette/recettes de fonctionnement) s'établit en 2023 à 15%.

Le ratio de désendettement s'établit à 9,1 an.

Niveau de l'épargne (2023)

Epargne brute (*recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement, après neutralisation des flux croisés entre budget principal et budgets annexes*) : 261.5k€

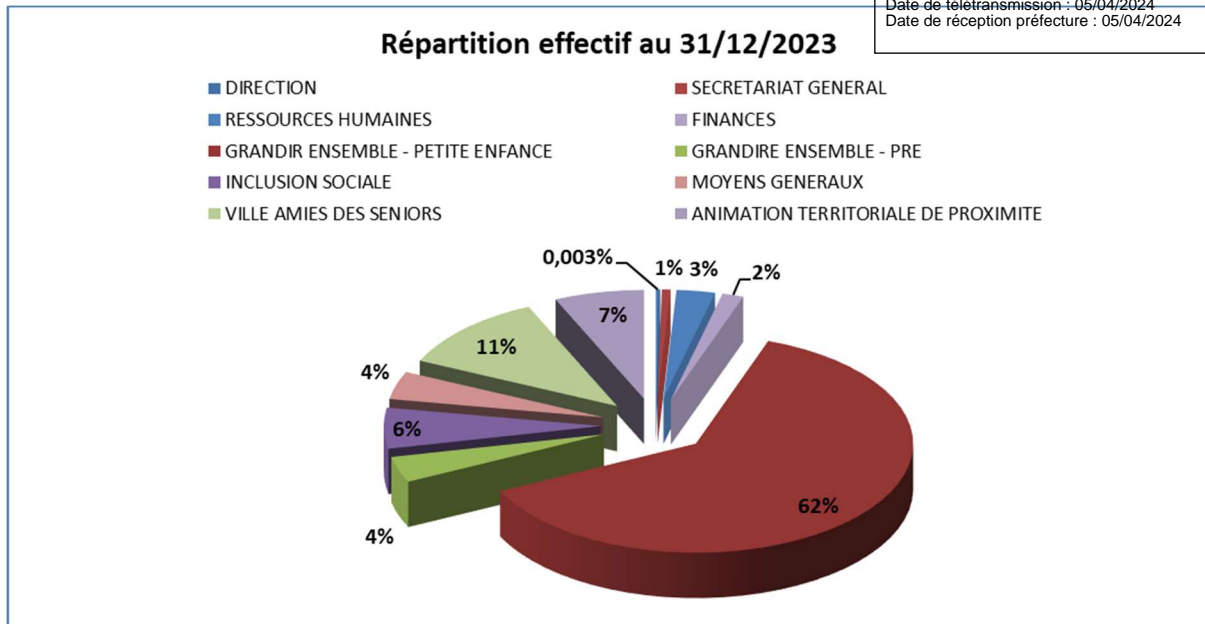
Epargne de gestion (*recettes réelles de fonctionnement – (dépenses réelles de fonctionnement, après neutralisation des flux croisés entre budget principal et budgets annexes – intérêts de la dette)*) : 288.8k€

Epargne nette (*épargne brute – remboursement de la dette en capital*) : 142.9k€

Effectif du CCAS

Il convient de rappeler que les dépenses de personnel représentent 85% des dépenses réelles de fonctionnement Aussi, la maîtrise des charges salariales reste un objectif fort pour le CCAS, qu'il s'agit de concilier avec les spécificités de ses missions et notamment les réglementations obligatoires en matière de taux d'encadrement dans les structures de petite enfance.

La répartition des effectifs par mission permet d'appréhender le poids des différentes missions : 66% pour la direction Grandir Ensemble, 11% pour Ville Amie des Seniors (SAAD Inclus), 10% pour les services supports, 6% pour Inclusion Sociale, 7% pour l'Animation Territoriale de Proximité.



Parmi les titulaires, 65% des effectifs du CCAS est en catégorie C, contre 21% en catégorie B et 14% en catégorie A. 39% des effectifs des agents contractuels sont en catégorie C, il y a également 22% d'assistantes maternelles et de contractuelles de droit privé. Le reste des agents contractuels sont répartis sur les catégories B et A.

Situation de clôture 2023 du budget principal

	Résultat de clôture 2022	Part affectée à l'investissement 2022 (1068)	Résultat 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	241 784.66 €		183 013.57 €	424 798.23 €
Fonctionnement	-106 988.19 €		-96 563.26 €	- 203 551.45 €
Total	134 796.27 €		86 450.31 €	221 246.78 €

Résultat cumulé de clôture 2023 concernant le budget principal : **221 246.78 €**

Les budgets annexes :

Au terme de l'année 2023, les résultats du compte administratif du budget annexe CLIC GRAND-AVIGNON se présentent comme suit :

➤ **Section de fonctionnement**

En recettes 90 262.60 €
En dépenses 59 360.86 €

Soit un résultat de fonctionnement 2023 excédentaire de 30 901.74 €.

➤ **Section d'investissement**

En recettes 3 611.80 €
En dépenses..... 0.00 €

Soit un résultat d'investissement 2023 excédentaire de 3 611.80 €.

SITUATION DE CLOTURE 2023

	Résultat clôture 2022	Résultat 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	6 225.40 €	3 611.80 €	7 223.60 €
Fonctionnement	104 555.20 €	30 901.74 €	61 803.48 €
Total	110 780.60	34 513.54 €	69 027.08 €

Les résultats 2023 du budget annexe du SAAD, qui retrace les activités de portage des repas, télé-assistance et aide à domicile s'établissent ainsi :

➤ **Section de fonctionnement**

En recettes 617 764.13 €
En dépenses 617 764.13 €

Soit un résultat de fonctionnement 2023 équilibré.

Il faut noter que ce résultat équilibré est la conséquence du versement d'une subvention d'équilibre du budget principal de 166k €. Celle-ci représente le montant de l'aide de la collectivité en faveur des bénéficiaires des services d'aide à domicile.

➤ **Section d'investissement**

En recettes 0.00 €
En dépenses..... 0.00 €

Le compte administratif du budget annexe du SAAD du CCAS AVIGNON, toutes sections confondues, s'élève à :

En recettes 617 764.13 €
En dépenses 617 764.13 €

En conclusion, l'exercice 2023 du budget annexe SAAD, s'établit comme suit.

SITUATION DE CLOTURE 2023

	Résultat clôture 2022	Résultat 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00